L'AURINGLETA

L'HIRONDELLE

JOURNAL MUNICIPAL 7 DÉCEMBRE 2023

GRENADE-SUR-L'ADOUR

11
Travaux du gymnase

14
Voyage à Hésingue

28
EHPAD de Coujon

SOMMAIRE

Editorial de Madame le MAIRE p.03
Nos finances p.05
L'avenir en action p.07
Petites Villes de Demain p.09
Travaux en cours p.11
Environnement p.12
Jumelage Grenade/Hésingue p.14
Conseil Municipal d'Enfants p.18
Commémorations p.19
Vie Culturelle p.20
Vie associative p.24
EHPAD de Coujon p.28
Sécurité p.31
Informations diverses p.33
Tribune de l'opposition p.34
Le carnet p.37
La Page Gasconne p.38
Notre Histoire P.40
SICTOM P.42

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DÉCEMBRE 2023

Mise en page et Impression :
Mairie de Grenade-sur-l'Adour

Tirage : 1300 exemplaires

Rédaction et Photographies :
Mairie de Grenade-sur-l'Adour

Equipe de rédaction :
Odile LACOUTURE - Corinne LESBARRERES - Jean-Philippe PEDEHONTAA - David BIARNES - Didier BERGES – Eliane HEBRAUD - Philippe PILOTTE - Muriel BORDELANNE - Guillaume CLAVÉ - Sébastien DAUDON - Christelle BARBIERI - Cyrille CONSOLO

Membres externes : Jennyfer GRIFFE – Joelle CLAVÉ

Mairie de Grenade-sur-l'Adour
1 Place des Déportés
40270 GRENADE-SUR-L'ADOUR
Tel : 05.58.45.91.14
Courriel : mairie@grenadesuradour.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ÉDITORIAL DE MME LE MAIRE

« ABANS-DISER »

Odile LACOUTURE
Maire de
Grenade-sur-l'Adour

Grenadoises, Grenadois,

Depuis la parution, en juin dernier, de la 6ème édition de notre « Auringleta », notre Bastide a vécu au rythme des nombreux évènements.

Le 4 juillet, le Tour de France est passé sur notre commune sous les encouragements du public venu nombreux pour applaudir ces valeureux coureurs. Je tiens à féliciter et remercier l'enthousiasme et la dynamique de nos associations, écoles et de tous les bénévoles qui ont œuvré à la réussite de cette belle journée.
L'anniversaire du jumelage avec la ville d'Hésingue fut également un moment fort de notre été, avec le déplacement d'une centaine de grenadois en Alsace. Dès notre arrivée, un accueil grandiose, chaleureux et rempli d'émotions nous était réservé et nous fit oublier les déboires du voyage.
C'est toujours un grand bonheur d'être avec nos amis hésinguois.

Le mois d'octobre « Rose », contre le cancer du sein, a été marqué par l'organisation d'un week-end sportif et de prévention, en collaboration avec la maison de santé du Pays Grenadois.
Une très belle réussite et bravo aux bénévoles et à nos marcheurs !

Début novembre, les nouveaux élu(e)s du Conseil Municipal d'Enfants ont été installés et ont pu assister à leur première commémoration le 11 novembre.

Tout ceci venant compléter notre programmation culturelle 2023 bien étoffée.

Dans les réalisations à noter ce deuxième semestre, le Skate-park et des agrès Workout sont venus agrémenter l'Espace Dupin, l'Aire de jeux du Parc Ch. de Gaulle est en cours d'agrandissement et les travaux de réhabilitation du Gymnase du Pin Franc ont débuté.
De belles installations pour nos enfants et jeunes qui peuvent passer de très bons moments entre copains.

Toutes ces réalisations tracent l'objectif des élus : le bien vivre ensemble.

ÉDITORIAL DE MME LE MAIRE

« ABANS-DISER »

2O23 se termine et je voudrais saluer ici tous les acteurs économiques, vous toutes et tous, grenadoises et grenadois, qui, au quotidien, œuvrez pour le Bien vivre Ensemble.
J'en veux pour preuve, votre participation à la dernière réunion publique ou plus récemment à la concertation pour la phase de tests au cœur de notre bastide.

Nos projets sont les vôtres et c'est tous ensemble que nous pourrons aller plus loin.

Je ne voudrais pas oublier notre **EHPAD**. Mme Marie-Pierre Gasque-Cazalis ayant pris sa retraite, une nouvelle Directrice, Mme Cécile VIAUD, a pris ses fonctions mi-août. Un rappel du fonctionnement de cet établissement vous est présenté à l'intérieur de ce bulletin.
J'en profite pour renouveler toute ma confiance et ma reconnaissance à l'ensemble du personnel.

L'année 2024 sera une année où les chantiers de l'église et du gymnase seront en pleine réalisation.
D'autres viendront, tel le mur du cimetière et divers travaux sur nos bâtiments publics.

Le programme « Petites Villes de Demain » suit son cours et devrait comporter l'extension du parking des Magnolias et la réhabilitation de la Place des Tilleuls.

Nous allons préparer les budgets futurs avec la plus grande rigueur, mais eu égard aux augmentations de l'énergie, des matières premières et la baisse des dotations de l'Etat, nous sommes aujourd'hui dans l'incertitude de pouvoir maintenir notre fiscalité.

Je terminerai avec les VOEUX qui vous seront présentés le 5 Janvier, avec la diffusion du film « EMPREINTES » initié et réalisé par la ville d'Hésingue, avec la participation de personnes ayant vécu l'arrivée des Alsaciens sur notre territoire lors de la guerre.

Le 13 Janvier, le traditionnel repas des aînés sera offert par le CCAS aux grenadois(es) né(e)s avant le 1er janvier 1957.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments de convivialité.

J'adresse à tout le personnel de la collectivité, Mairie, Groupe scolaire, Médiathèque, Police municipale, Ateliers municipaux, Restauration scolaire, APS, Entretien ménager et EHPAD, toute ma reconnaissance pour le travail réalisé au quotidien, ainsi qu'à l'équipe municipale, tous mes vœux de bonheur et surtout de santé.

Très belle année 2024 !

QUET'Z DISIRI UN CAP D'AN GAUJOS - BONA ANNADA 2024 !

Adichatz
Odile LACOUTURE

NOS FINANCES

« LOS SÒS, LAS FINANÇAS »

SOBRIÉTÉ, ÉCONOMIES ET INVENTIVITÉ

Dans un contexte géopolitique et financier délétère et une situation financière nationale exsangue après la crise de la Covid, le début de l'année 2023 laissait présager des temps difficiles pour notre collectivité.
Dans une ambiance inflationniste que nous n'avions pas connue depuis des décennies, les dépenses de fonctionnement n'ont pas manqué de bondir au fil de l'année, malgré une politique de réduction de nos dépenses menée de façon drastique depuis 2020.
Nous avions bien évidemment anticipé cette conjoncture difficile et, pour ce faire, effectué pour 2023 un provisionnement budgétaire conséquent sur des postes incertains tels que la masse salariale, les énergies ou l'augmentation des matières premières, alors que nous entamions une période de grands travaux.
Ces orientations budgétaires avaient été entérinées par le Conseil Municipal lors du vote du budget primitif 2023.

Pour mener à bien la feuille de route que nous nous étions assignée en début d'année, la mise en chantier de la réfection du gymnase a débuté ce troisième trimestre 2023 et les travaux de consolidation de l'Eglise vont suivre en 2024.
Les retards pris dans l'exécution de ces chantiers ont bien évidemment impacté la mise en œuvre de projets secondaires qui, pour la plupart, seront reportés sur le budget 2024 voté au mois d'avril prochain.
Afin de réaliser ces deux gros chantiers, la Municipalité a eu recours à l'emprunt pour compléter un excédent de fonctionnement important qui avait été viré en fin d'année sur la section d'investissement.
Un prêt de 380 000 € a donc été souscrit auprès de la Banque Postale, sur une durée de 15 ans.

Cette année également, afin de financer et de mettre en œuvre plusieurs projets d'aménagement de notre cadre de vie, nous avions sollicité l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour aider au financement de :

- Création et réhabilitation de cheminements piétonniers,
- Construction d'un bâtiment associatif (local chasse),
- Pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment de la piscine,
- Agrandissement de l'Aire de jeux,
- Remplacement des menuiseries et stores de l'école.

Seul, ce dernier dossier a fait l'objet d'une dotation, les services de l'Etat indiquant que pour le Département des Landes :
« 415 dossiers ont été déposés dans le cadre de la campagne DETR 2023 pour un montant global de demandes de subventions de plus de 46 M€, alors que l'enveloppe départementale qui était allouée est de 12,4 M€. »

En outre, nous avons subi de la part de l'Etat, la reprise d'une somme de 19 225 € au mois de juillet dernier, correspondant à un trop-perçu sur la compensation versée suite à la suppression de la taxe d'habitation.

NOS FINANCES

« LOS SÒS, LAS FINANÇAS »

Dans la même « veine », en 2022, les services fiscaux à l'initiative de l'Etat, nous avaient alloué à titre d'acompte une somme de 16 807,00 € pour « adoucir » les augmentations de la facture énergétique des communes.

Après parution du décret au journal officiel, il s'avère que Grenade-sur-l'Adour ne peut plus en bénéficier et nous avons donc également été contraints au remboursement de cette somme auprès des services de l'Etat.

Pour être clair et précis, nous avons donc, pour notre section de fonctionnement 2023, été amputés des 2/12ème de la dotation annuelle de fonctionnement allouée par l'Etat.

Malgré ces aléas qui ne facilitent pas une saine gestion des finances de notre collectivité, les résultats financiers qui se profilent et les enseignements que nous pourrons en tirer, seront satisfaisants dans la conjoncture que nous connaissons. Ce bilan concret est en majeure partie le résultat d'une politique d'économies au quotidien impulsée par la municipalité dès 2020.

shutterstock.com · 1851115834

Un travail rigoureux et soutenu de vos élus et tout particulièrement l'implication des services de la municipalité sous l'impulsion de notre Directrice Générale des Services, Mme Corinne LESBARRERES, ont apporté ces résultats probants, à l'occasion d'une période particulièrement délicate pour l'équilibre de nos finances.

Vous l'avez compris, il n'y aura pas de miracle pour l'année prochaine et 2024 sera l'année de la concrétisation de projets structurants mis en route en 2020, ainsi que la réalisation de projets secondaires qui devraient impacter et améliorer notre quotidien.

Seule une poursuite rigoureuse et suivie du travail entrepris depuis le début de la mandature nous mènera à la modernisation de notre cité et l'amélioration de notre cadre de vie.

La commission des Finances et tous vos élus vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

L'AVENIR EN ACTION

« L'AVIENER DEU VILATGE EN ACCION »

L'année 2024 sera placée sous le signe de la sécurité, des grands travaux et du bien vivre ensemble.

Sous l'impulsion des Commissions « Sécurité, cadre de vie et environnement» et « Urbanisme, patrimoine et travaux », divers aménagements verront le jour en 2024 :

- Poursuite des créations et réhabilitations des cheminements piétons et cyclables,
- Aménagement de l'extension du parking des Magnolias,
- Aménagement du trottoir rue René Vielle pour assurer la protection des piétons, côté droit, de la Mairie vers la place des tilleuls,
- Poursuite des discussions avec le Département aux fins d'obtenir des aménagements routiers sur la D 824, tendant à ralentir la vitesse des véhicules en centre bourg,
- Aménagement de la rue des Capucins et de la rue René Vielle,
- Dépose auprès de la Préfecture d'un dossier de demande d'installation d'un radar de vitesse fixe en centre-ville ou à défaut de feux de vitesse,
- Etude pour étoffer le maillage de nos caméras de protection et prévenir les actes d'incivilités ou de vandalisme,
- Sécurisation de nos lotissements périphériques où la vitesse de circulation des véhicules met en danger la quiétude de ces quartiers,
- Poursuite des travaux d'entretien de nos fossés et de nos chemins communaux,
- Réflexion sur l'opportunité d'enrichir nos équipements sportifs.

Pour ce qui est des grands travaux, le gymnase en cours de réfection sera livré pour la prochaine rentrée scolaire et la restauration de notre église débutera en 2024.

La commission « Urbanisme, patrimoine et travaux » planchera également sur la réfection du mur d'enceinte de notre cimetière dont vous n'êtes pas sans savoir qu'il s'est écroulé sur sa partie Sud lors des dernières intempéries.

Malgré la prise en compte du problème par la municipalité avec la réfection de la moitié du mur côté Nord en 2023, nous n'avons pas eu le temps de parfaire une réfection globale avant son écroulement.

D'autre part, dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), un suivi rigoureux et un accompagnement gratuit assurés par la Communauté de Communes du Pays Grenadois, permettront aux propriétaires ou aux locataires d'immeubles, de redonner à Grenade son « lustre d'antan ».

Des subventions très importantes ont été mises à disposition du territoire et cette opération devrait permettre au plus grand nombre d'effectuer des travaux indispensables de réhabilitation et d'isolation.

A cet effet, la modification en cours du « règlement façades » communal était nécessaire et vos élus travaillent depuis plusieurs mois à la nouvelle mouture. Ce document viendra renforcer ce dispositif mis en place.

L'AVENIR EN ACTION

« L'AVIENER DEU VILATGE EN ACCION »

Une ligne budgétaire en augmentation en 2024 viendra inciter n'en doutons pas, les propriétaires d'immeubles soucieux de valoriser leur patrimoine.

Pour ce qui est du « bien vivre ensemble », à la suite de la réunion publique sur le devenir du centre de la Bastide, les débats sont en cours pour étudier les pistes dégagées par l'étude du Cabinet Lavigne dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».
C'est ainsi, que des tests de sens de circulation ont été mis en place cette fin d'année.
Ces derniers vont permettre en 2024, après l'analyse des comptages effectués dans la période et l'étude des comportements qu'il en résulte, de travailler utilement à l'élaboration d'un plan de circulation routière apaisée, qui prendra en compte la sécurité de l'ensemble des usagers, véhicules, vélos ou piétons, ainsi que tous les paramètres liés à la fluidité du trafic.

Nous ne pouvons tolérer plus longtemps certains comportements et tout sera fait pour trouver une solution pérenne dans les meilleurs délais.

En effet, ce projet ambitieux que peut représenter un tel changement, va mobiliser l'ensemble des élus et des services municipaux pendant plusieurs mois, compte tenu du travail minutieux et important à fournir.

Une extension de l'aire de jeux mise à disposition de nos enfants dans le Parc Charles de Gaulle sera réalisée au cours du premier semestre de 2024.
Le succès de ces équipements auprès des jeunes parents et de leurs enfants ne s'est jamais démenti, et la Municipalité a souhaité rénover et agrandir l'espace actuel.

Le bien-être et la quiétude de nos concitoyens restent le moteur de toute l'équipe municipale et nous mettrons tout en œuvre en 2024 pour, doucement mais sûrement, transformer notre cadre de vie et faire de Grenade une future « Petite ville de demain ».

PETITES VILLES DE DEMAIN

« PETITAS VILAS DE DOMAN »

Malgré les contraintes budgétaires pesant sur le fonctionnement de la commune (explosion des dépenses de fonctionnement, baisse des dotations de l'Etat…), les élus de Grenade gardent leur volonté de revitaliser leur cœur de bourg dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ». Après avoir bénéficié d'une étude programmatique pour la requalification des espaces publics de la Bastide, la Commune a noué un partenariat avec la Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes (SATEL) afin de définir une opération d'aménagement global.
Au-delà des espaces urbains de la Bastide et de leur réaménagement (Place des Tilleuls, Parking des Magnolias), l'objectif de cette opération est également de lutter contre la vacance commerciale et de logements en rénovant certains immeubles vacants et/ou dégradés. Ce partenariat avec la SATEL devra permettre de cibler ces immeubles et de programmer les opérations d'aménagement (budget, calendrier, portage de l'opération, procédures) afin d'entrer dans une phase opérationnelle.

Au-delà de la Bastide, les élus ont également débuté des discussions avec le Conseil Départemental des Landes, afin d'aménager l'avenue d'Hésingue avec l'objectif de conforter, sécuriser et promouvoir l'utilisation des mobilités douces sur cet axe. Ces contacts devraient déboucher, à terme, sur des esquisses d'aménagements permettant l'intégration d'une réelle piste cyclable et d'un cheminement piéton.

Afin d'évaluer l'impact d'un tel aménagement sur le quotidien des Grenadoises et des Grenadois, les élus ont ainsi décidé de réaliser un test en changeant temporairement le sens de circulation sur cet espace entre début novembre et mi-décembre.

Aussi, les élus ont simulé une interdiction de tourner à gauche en venant de Larrivière-Saint-Savin vers la rue des Capucins a été simulée, avec l'objectif de sécuriser cette voie en limitant le trafic, notamment aux heures de pointe. Après une forte communication sur ces changements de circulation et une rencontre avec les commerçants, cette phase d'observation pourra éclairer la décision des élus quant à un aménagement de l'avenue d'Hésingue et de la rue des Capucins.

La commune de Grenade-sur-l'Adour est également en discussions approfondies avec XL Habitat, l'Office Public de l'Habitat dans le Département des Landes, afin de monter un projet de réhabilitation de la Maison des Sœurs Servantes de Marie, bâtisse imposante située à côté de la mairie. Bâtiment emblématique de l'histoire de Grenade-sur-l'Adour mais actuellement vacant, cette maison constitue un enjeu majeur dans notre commune. Les discussions entre XL Habitat, la commune et la congrégation propriétaire du bien ont pour objet l'aménagement de cet immeuble pour créer plusieurs logements intégrés au sein d'une résidence inter-générationnelle, avec des logements adaptés aux personnes en perte d'autonomie, âgées et/ou handicapées, mais aussi des logements pouvant permettre à des couples, jeunes familles ou famille monoparentales de s'installer à proximité immédiate du centre-bourg.

La politique de soutien au ravalement des façades sera revue

Les élus de Grenade-sur-l'Adour, au-delà de leur ambition de réaménager le cœur de bourg, souhaitent également continuer à accompagner les propriétaires de biens dans le cœur de bourg dans leur projet de rénovation des façades.

PETITES VILLES DE DEMAIN

« PETITAS VILAS DE DOMAN »

Actuellement en vigueur depuis 2021, le plan de rénovation des façades de la commune est en cours de modification et l'accompagnement des propriétaires sera revu à la hausse.

Ainsi, les propriétaires devraient pouvoir bénéficier d'un accompagnement de 30% du montant des travaux (actuellement 20%), avec un plafond de 40€/m2 de façades (actuellement le plafond est de 1.500€ par façade), afin que l'aide financière de la commune soit proportionnelle à la grandeur de la façade concernée (plus la façade est grande, plus le montant alloué sera important, plus le plafond de subvention sera élevé contrairement à aujourd'hui). La commune a donc décidé d'investir 36 000 € en trois ans pour rénover 15 à 20 façades du cœur de bourg (l'opération pourra être prolongée au-delà en fonction de son succès).

Les projets qui feront l'objet d'un accompagnement devront concerner au maximum deux façades visibles depuis la rue dans le périmètre concerné (périmètre de protection des monuments historiques, qui correspond au périmètre propriétaires bailleurs de l'OPAH menée par la Communauté de Communes).

Les travaux concernant les devantures commerciales pourront également être subventionnés, dans la mesure où la totalité de l'immeuble est traité.
La mairie communiquera de façon plus précise dès lors que le nouveau règlement sera adopté.

Aussi, les travaux devront concerner une rénovation d'ensemble de la façade (des simples travaux de bardage ou des changements d'huisseries ne seront pas pris en compte) afin de contribuer à l'embellissement de l'espace urbain.

OPÉRATION PROGRAMMÉE DE L'HABITAT (OPAH)

Elle était annoncée, mais dans la période difficile que connaît notre pays, après une crise sanitaire sans précédent et une période économique des plus compliquées, tout pouvait laisser penser que les subventions ne seraient pas au rendez-vous.
Mais le 25 octobre dernier, l'OPAH du Pays Grenadois était bien au rendez-vous et, en concertation avec la Communauté de Communes, une réunion de lancement a été organisée au CSC de Grenade.
Une assemblée nombreuse s'était déplacée pour venir à la rencontre des Elus et des spécialistes de SOLIHA qui est l'organisme chargé de coordonner les moyens financiers et humains mis à disposition pour cette opération.
Pour l'amélioration de notre habitat, des moyens financiers importants et subventions sont mobilisés de la part de l'Agence Nationale de l'Habitat, de la Communauté des Communes et de notre Commune pour aider dans un périmètre déterminé, les propriétaires occupants et bailleurs à améliorer leurs logements.
Des critères d'éligibilité sont toutefois nécessaires :

- Les travaux doivent être réalisés par des professionnels,
- Le logement doit avoir plus de 15 ans,
- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant accord des organismes financeurs.

Pour vous renseigner un seul numéro 05 58 74 12 56.

TRAVAUX EN COURS

« OBRADORS COMMENÇATS »

GYMNASE

Fin septembre dernier, ont enfin commencé les travaux de réhabilitation du gymnase.
Il faut savoir que la conception même du bâtiment est tout à fait particulière. En effet, cette charpente extérieure, si on ne peut nier qu'elle fait preuve d'une certaine allure, est particulièrement difficile à remettre en état. Pour preuve, les différents bureaux d'études ainsi que les entreprises « spécialisées » dans ce genre de travaux, ne se sont pas bousculés pour faire acte de candidature !
Une réfection a été « tentée » en 2009 et malheureusement, les résultats n'ont pas été probants.
En effet, des plaques d'isolant ont été placées directement en contact avec le plafond, supprimant ainsi la circulation d'air, créant de la condensation en plus des écoulements induits par une multitude de trous.
Vous comprenez donc qu'il fut extrêmement difficile, de par la conjoncture, de trouver un bureau d'étude et des entreprises capables de s'attaquer à un tel chantier.
ECTA, bureau d'étude situé à Pau, a su appréhender les difficultés et un appel d'offre a été lancé. Professionnels, ils assurent, par le biais d'une réunion de chantier hebdomadaire, un suivi des travaux rigoureux.

Aujourd'hui, toutes études finalisées, les travaux sont en cours et seules les conditions climatiques extrêmes de ces dernières semaines pourraient faire obstacle au bon déroulement du chantier.
Après avoir soigneusement préparé le bâtiment (protection sol, pose d'échafaudages et divers garde-corps), le démontage des plaques isolantes a été effectué, ceci afin de permettre le renforcement de la partie intérieure qui est en cours, les peintures de la structure extérieure étant presque terminées.
L'étape suivante concernera la couverture extérieure qui sera entièrement démontée pour changement, les plaques étant constellées de trous, puis viendra l'isolation et enfin les travaux électriques.
L'équipe municipale, assistée du Directeur des Services Techniques, reste vigilante quant au respect des devis et des délais. Pour information, le montant des travaux s'élève à 688 841,26 Euros TTC.
Nous remercions bien évidemment les associations ainsi que les autres utilisateurs du gymnase, de faire preuve de patience, durant cette longue phase de travaux qui nous mènera jusqu'à l'été prochain. Un désagrément indispensable vous l'aurez compris.

SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 11 octobre dernier, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, les hommes de la 2ème COGA (Compagnie Opérationnelle du Génie de l'Air) commandée par le Capitaine Cyril D., ont assuré divers travaux de nettoyage et d'embellissements dans notre Commune. Les moyens humains et matériels mis en place ont permis de modifier considérablement et en une seule journée, le bien-être des grenadois.

La municipalité tient à remercier très chaleureusement la 2ème COGA pour cet engagement profond envers notre commune. Gageons que les actions de 2024 soient une vraie réussite et renforcent encore plus les liens forts qui nous unissent.

Nettoyage des allées du Monument aux morts

Taille de la haie du petit square de la cité

Taille de la haie le long de la cité

Peinture du mur des tribunes du foot

Repas convivial offert par l'EHPAD

ENVIRONNEMENT

« ENVIRONAMENT »

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Avec une quarantaine de panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la piscine Stéphanie Barneix, la commune de Grenade-sur-l'Adour s'est enfin orientée vers la production d'énergie verte pour l'autoconsommation des sites de la piscine, du camping et de la salle de détente (structures connectées sur le même compteur électrique). L'autoconsommation, circuit court de l'électricité et partage de l'énergie, répond à l'émergence de nouvelles façons de consommer. Notre production de 9 KW doit permettre à la collectivité de réduire ses factures EDF, mais également de réfléchir, avec détermination, sur les possibilités de mise en place d'une opération d'autoconsommation collective. L'énergie ainsi produite contribuera à alimenter plusieurs sites communaux tels que la Mairie, le Centre Socio-Culturel, l'école, etc…

En effet, ce dispositif innovant, réalisable grâce aux compteurs communicants, doit donner à la collectivité la possibilité de concilier développement des énergies renouvelables et réduction de ses factures d'électricité. Ces compteurs sont équipés de fonctionnalités de comptage qui, en temps quasi réel, permettent d'observer l'énergie produite, l'énergie consommée et celle injectée sur le réseau électrique

Outre la réalisation d'économies, Grenade deviendra alors acteur à part entière de la transition écologique.

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS

Reprise du service le mardi 5 mars 2024

Ramassage les 1er, 3ème et 5ème mardis de chaque mois, le matin.

Les déchets verts devront être stockés dans des contenants facilement maniables (sacs déchets verts 100 litres vendus en mairie, sacs déchets renforcés de 100 litres maximum, poubelle de 80 litres).

Les sacs seront fermés et les poubelles munies d'un couvercle afin d'être protégés des précipitations pluvieuses.

Aucun branchage ou tout autre déchet vert déposé au sol ne sera ramassé.

Tout usager déposant ses déchets verts sur le domaine public en dehors des périodes de collectes et ne respectant pas les modalités fixées par le présent règlement intérieur pourra être verbalisé, conformément aux articles R632-1 et R635-8 du code pénal.

Dans le cas où le fonctionnement de ce service ne donnerait pas entière satisfaction, en raison notamment de l'incivilité de certains usagers, le service public de ramassage des déchets verts pourra définitivement être supprimé pour l'ensemble des usagers

JUMELAGE GRENADE/HÉSINGUE

« COPLATGE DAB GRENADE/HÉSINGUE »

VOYAGE À HÉSINGUE AOÛT 2023

Les 24, 25 et 26 août derniers, en retour du 42ème anniversaire du jumelage que nous avions célébré à Grenade en 2022, la commune d'Hésingue nous faisait l'immense plaisir de nous inviter en terre alsacienne.

Près d'une centaine de personnes a composé la délégation landaise.

Élus grenadois, familles d'accueil lors des précédentes rencontres, musiciens de la banda los Divinos, mais aussi quelques nouveaux participants ont eu la joie et le privilège de participer à cette nouvelle page du jumelage entre nos deux communes.

Notre délégation était divisée en deux groupes : un tiers environ qui avait fait le choix de partir par ses propres moyens et les 66 autres personnes qui rejoignaient en autocar l'aéroport de Bordeaux le 24 août dans le but de prendre un vol en direction de Bâle-Mulhouse.

C'est à partir de là que les difficultés débutèrent. Après plusieurs annonces de retard, le vol finit par être annulé pour cause de mauvaise météo, laissant l'ensemble du groupe complètement démuni à 22h, à l'extérieur de l'aéroport de Bordeaux.

Ne voulant se résigner à un retour vers Grenade, tout fut tenté pour trouver un autre vol, un train, mais nous avons vite compris qu'il serait impossible de recaser un groupe aussi important.

Le challenge était alors de trouver un bus capable de nous amener dans la nuit à 850 km de là.

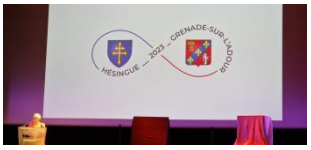

Après des dizaines de coups de fil et l'aide précieuse de nos amis d'Hésingue mobilisés dans un QG improvisé, nous avions la confirmation vers minuit qu'un bus viendrait nous récupérer. Quel soulagement ! Nous allions pouvoir vivre ces moments tant attendus par tous.

À 3h du matin, nous prenions la route vers Hésingue, d'abord en chansons, puis, en essayant de trouver le sommeil. Saluons la patience et la compréhension de l'ensemble du groupe.

Le vendredi vers 14h, nous arrivions devant le centre culturel la Comète, accueillis par Gaston Latcha, Maire d'Hésingue, son conseil municipal, les familles hésinguoises et l'Orchestre d'Harmonie d'Hésingue qui nous fit l'honneur de nous accueillir en musique.

L'anxiété et la fatigue déjà oubliées, les festivités pouvaient commencer. Nous pouvions enfin profiter du programme exceptionnel concocté par nos amis alsaciens.

Le délicieux et magnifique brunch programmé ce premier jour se prolongea une bonne partie de l'après-midi en raison de notre arrivée tardive.

Ce fut l'occasion pour nos hôtes, par l'intermédiaire de Monsieur le Maire, de prononcer le premier mot d'accueil. Un cadeau de bienvenue fut également remis à chaque personne de la délégation grenadoise. Et voilà toute l'assemblée "chapeautée" pour le weekend.

La soirée fut dédiée aux musiciens des deux communes qui se regroupèrent pour un moment de grande convivialité où la musique eut la part belle autour des traditionnelles flammekueches.

VOYAGE À HÉSINGUE AOÛT 2023 (suite)

Le samedi matin, direction l'Allemagne, pour tout d'abord une balade dans un train à vapeur typique au travers de la belle campagne allemande, puis un bon déjeuner dans une auberge aux cadre et décor insolites.

Après quelques heures de repos, la journée se terminait par le dîner du jumelage.

Ce fut l'occasion pour nos maires de prononcer des discours emprunts d'émotion, au cours desquels l'amitié indéfectible entre nos deux communes fut mise en avant en évoquant les liens passés, présents et futurs. S'en suivit le traditionnel échange de cadeaux.

Odile Lacouture eut l'immense fierté de se voir attribuer le titre de Citoyenne d'honneur de la commune d'Hésingue par son homologue Gaston Latcha.

Puis, vint la diffusion du film documentaire intitulé « Empreintes », initié par la municipalité d'Hésingue et son directeur culturel. Ce film raconte, à partir de témoignages vivants, l'histoire de l'évacuation de la population hésinguoise en 1939 et son accueil dans des foyers du Pays Grenadois. Il revient également sur la création du jumelage entre nos deux communes. Ce film très émouvant, qui fut réalisé en avril 2023 sur nos communes respectives, est d'une telle force que beaucoup de larmes n'ont pu être retenues. Rien de mieux qu'un tel film pour comprendre cette histoire et ce jumelage.

Tout au long de cette très belle soirée, nous avons eu la chance d'être spectateurs de plusieurs représentations des élèves de l'école de comédie musicale d'Hésingue, toutes et tous ont été impressionnés par la qualité du spectacle où se mêlaient chants, chorégraphies et décors plus beaux les uns que les autres.

La fin de cette soirée mémorable fut confiée aux musiciens de l'Orchestre d'Harmonie d'Hésingue et de la banda Los Divinos qui surent mettre une ambiance de folie au point de faire trembler les murs de la Comète jusque tard dans la nuit !

Le dimanche, les musiciens des deux formations firent à nouveau pupitre commun pour animer la messe en musique.

Le répertoire choisi, allié à la baguette de la talentueuse cheffe locale Marie Gross, ont conquis l'assistance nombreuse, de même que la chorale improvisée qui entonna notre hymne gascon « Estèle dé la ma », accompagnée par l'ensemble des musiciens.

Quelques membres représentatifs des 2 communes revêtaient ce dimanche les tenues traditionnelles respectives.

Après l'office, un défilé en musique se mit en place à travers les rues de la charmante ville pour rejoindre la Comète où allait avoir lieu un dernier rassemblement pour "le repas de l'amitié".

Ce dernier repas assuré par les associations locales fut à l'image des jours passés, chaleureux et convivial.

En clôture de ce séjour, la chorale grenadoise monta sur scène pour quelques chants typique du Sud-ouest. Mention spéciale à notre chef de chœur Vivi de Brassens !

VOYAGE À HÉSINGUE AOÛT 2023 (suite)

Malheureusement, toute bonne chose a une fin et ce fut l'heure des « au revoir".

La phrase entendue dans le film Empreintes a concrètement pu être vérifiée : « Quand tu arrives à Hésingue tu pleures et quand tu en repars tu pleures encore plus ! »

Enfin, quelle belle surprise finale de voir les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie d'Hésingue escorter en musique nos bus partant en direction de l'aéroport. Ce fut une fois encore un moment très émouvant.

Au nom de l'ensemble de la délégation grenadoise, merci, merci infiniment à Monsieur le Maire d'Hésingue, notre ami Gaston Latcha, à son conseil municipal, au comité d'organisation sous la responsabilité de Josiane Chapel, première adjointe.

Merci aux familles d'accueil et à l'ensemble de la population hésinguoise.

Merci à l'ensemble des musiciens de l'orchestre d'harmonie d' Hésingue.

Merci pour votre accueil des plus chaleureux, pour votre générosité et pour tout le temps passé à organiser cet anniversaire de jumelage.

Merci encore pour ce beau et émouvant film qui restera un document passerelle entre les générations.

Ce séjour exceptionnel à Hésingue restera le temps fort de l'année 2023 pour nous tous et nous espérons que les prochaines rencontres donneront à de nouvelles familles de nos 2 communes l'occasion de créer des liens d'amitiés aussi forts que ceux initiés depuis maintenant plus de 50 ans.

La municipalité grenadoise tient à remercier l'ensemble des participants à ce voyage pour leur bonne humeur, parmi eux, les infatigables musiciennes et musiciens de la banda los Divinos pour avoir apporté à ce weekend de jumelage une ambiance chaleureuse et festive.

Merci aux membres du comité consultatif pour l'organisation.

Merci aux "acteurs" du film pour leur disponibilité et leurs émouvants témoignages.

VOYAGE À HÉSINGUE AOÛT 2023 (suite)

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

« CONSÈLH MUNICIPÀU DEUS MAINATS »

MANDAT 2021-2023

Pour clore leur mandat, les élu(e)s du Conseil Municipal d'Enfants ont retransmis le match France-Italie lors de la coupe du Monde de Rugby, le vendredi 6 octobre au CSC. C'était leur tout dernier projet avant de passer la main.

Le mandat 2021-2023 est désormais terminé pour ces enfants et lors de leur dernière réunion de travail, un bilan a été présenté sur les réalisations de ces deux années d'engagement :

- Jury du concours des illuminations de Noël avec le Conseil Municipal Adultes,
- Présence aux différentes cérémonies aux côtés de Mme Le Maire,
- Présence aux élections présidentielles,
- Organisation d'un tournoi sportif au City Stade,
- Installation de plaques descriptives des arbres du Parc Charles de Gaulle,
- Lecture d'histoires à l'EHPAD et goûter (lien intergénérationnel),

- Organisation de la 1ère fête du jeu,
- Confection de fleurs en papier crépon avec les résidents de l'EHPAD pour le passage du Tour de France,
- Visite des locaux de l'Association « Entre Parenthèses » et reversement des fonds récoltés lors de la fête du jeu,
- Installation d'un cendrier pédagogique entre le City Stade et le Skate Park,
- Retransmission du match de rugby France-Italie à l'occasion de la Coupe du Monde.

A l'issue de cette réunion, certain(e)s élu(e)s ont exprimé leur intention de poursuivre leur engagement citoyen auprès du Conseil Communautaire des Jeunes.

MANDAT 2023-2025

De nouvelles élections se sont déroulées le 13 octobre dans les écoles Notre-Dame et Gaston Phoebus. 8 enfants ont été élus (6 filles et 2 garçons) pour une durée de 2 ans.

Lors de la cérémonie d'installation, chaque membre du CME s'est vu remettre l'écharpe tricolore de conseiller municipal, ainsi qu'un nécessaire de travail pour cette mandature (guide du citoyen, agenda…)
Chaque élu a pu présenter son programme : Environnement, aménagement des espaces, vie sociale et culturelle, sports et loisirs, solidarité, échanges intergénérationnels… De beaux projets en perspective pour ces enfants fraichement élus qui se réuniront une fois par mois minimum.

Félicitations à Lylou, Lya, Elaïa, Raphaël, Timothé, Juliette, Lina et Mila.

COMMÉMORATIONS

« SOVIERS COMMEMORATIUS »

11 NOVEMBRE 1918

Chaque année, le 11 novembre donne lieu à des cérémonies devant les monuments aux morts. Avec la disparition du dernier Poilu, Lazare Ponticelli, le 12 mars 2008, le sens de la commémoration a évolué. Il ne s'agit pas de célébrer la victoire de 1918 mais plutôt la fin de la guerre et l'amorce du rapprochement européen.

Depuis la loi du 28 février 2012, le 11 novembre est le jour anniversaire de l'armistice de 1918 mais aussi de la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. Ce jour-là, il est rendu hommage à tous les morts pour la France.

C'est donc devant les anciens combattants, une belle délégation militaire, un piquet d'honneur armé par la 2ème COGA, les enfants des écoles, la banda « Los Divinos », les élus et un public très nombreux que Madame le Maire a présidé cette belle cérémonie. L'occasion pour Odile Lacouture, entourée du tout nouveau conseil municipal d'enfants, de déposer deux gerbes : une devant la stèle de la Mairie et l'autre au monument aux morts tout fraichement nettoyé et sur lequel pavoisaient 4 drapeaux.

Malheureusement, le soir du 11 novembre, vers 20h40, notre monument aux morts a fait l'objet d'un vol « odieux » : les drapeaux ont été arrachés par un individu qui n'a pas pu être correctement identifié par nos caméras de surveillance. La municipalité condamne avec fermeté ce comportement intolérable et profondément choquant. Cet acte constitue une insulte inadmissible et absurde à la mémoire des français et de nos combattants grenadois qui ont bravé la mort pour notre liberté.

JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE

Samedi 27 mai, s'est déroulée à Grenade-sur-l'Adour, la commémoration de la Journée nationale de la Résistance.

Pour cette première célébration départementale, Mme Françoise Tahéri, Préfète des Landes, a honoré de sa présence, Grenade-sur-l'Adour, ville martyre à la Croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil.

Accueillie par Odile Lacouture, Maire, Mme la préfète a visité le pavillon de la Résistance, accompagnée du Député M. Boris Vallaud, des élus du Pays grenadois, des autorités civiles et militaires et des anciens combattants et porte-drapeaux.

La visite était commentée avec moult détails par Jean-Luc Vielle, petit-fils du capitaine René Vielle, héros de la résistance, fusillé le 13 juin 1944, lors de l'embuscade au lieu-dit Marrast à l'entrée de Grenade-sur-l'Adour.

MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

Tout au long de ce deuxième semestre, la médiathèque a proposé des ateliers pour toute la famille. L'occasion de développer son esprit créatif autour de réalisations variées comme :

- **les ateliers d'écriture** : l'ensemble des textes a été relié lors d'un atelier d'arts plastiques grâce à une technique de reliure japonaise, avec **Sophie Martin** de l'association « Des couleurs pour le dire ». Ce recueil est consultable à la médiathèque.

- Sophie Martin a également animé des ateliers découvertes, notamment un atelier d'initiation à la technique de l'aquarelle, pour les adultes et les enfants.

- **les ateliers de Tricot-Crochet**, proposés par **Devrim Keskim**. Les participantes et participants (enfants et adultes) ont pu échanger des techniques, découvrir des astuces et échanger, tout simplement, autour d'un thé ou d'un café.

- Le film **« Donne-moi des ailes »** de Nicolas Vanier a été projeté au CSC le 30 août dernier : l'histoire de Thomas, et de son grand-père qui élève des oies naines en voie de disparition. Ce film est basé sur les aventures du scientifique Christian Moullec.

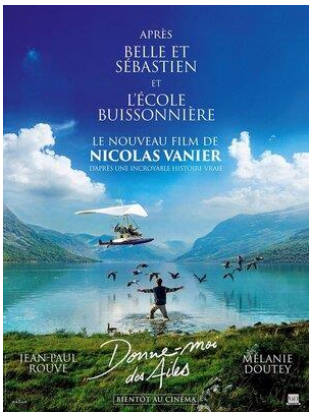

- La médiathèque a également accueilli le 7 octobre, un magnifique spectacle dans le cadre du Festival « Les arts en De(s) Routes » en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays grenadois, : **« Les Contes de Mère Nature »**, de la Compagnie du Miel Noir.
  Mère Nature en personne, dans toute sa beauté et sa fragilité, est venue bavarder quelques minutes avec nous et nous décrire quelques-unes de ses merveilleuses créations.

MÉDIATHÈQUE COMMUNALE

- Nous avons eu également le plaisir de recevoir l'auteur Julien Sandrel le mardi 7 octobre dans le cadre des RDV en partenariat avec la médiathèque départementale. Après des études d'ingénieur agronome et une carrière dans la communication d'un grand groupe agroalimentaire, c'est en 2018, que les éditions Calmann-Lévy publient son premier roman *La chambre des merveilles*. Roman qui a connu un succès fulgurant et obtenu plusieurs prix littéraires, dont le prix Méditerranée des lycéens 2019. Traduit dans vingt-six pays, adapté au théâtre, il a également été porté à l'écran par la réalisatrice Lisa Azuelos et l'actrice Alexandra Lamy.
  Ses romans sont à votre disposition à la médiathèque.

- Une dizaine de familles ont eu l'occasion de fabriquer leurs paniers pour récolter les bonbons lors de la soirée Halloween.

- **Murder Party** : Le thème de la journée **« Itinéraires »** organisée tous les ans dans les quatre médiathèques du territoire le deuxième dimanche d'octobre, était la Mythologie.
  La déesse Héra a été retrouvée figée sur la place des Tilleuls à Grenade-sur-l'Adour. Six équipes concurrentes étaient chargées de retrouver le ou les coupables dans la Bastide, dans les rues, mais également chez quelques commerçants qui s'étaient prêtés au jeu. Cette enquête grandeur nature a séduit tous les participants, y compris nos comédiens amateurs !

- Pour conclure cette année 2023, le collectif **« Sac de billes »** nous a proposé un spectacle tout public à partir de 6 mois sur le thème de Noël, autour du partage.
  Un véritable succès !

VIE CULTURELLE

« LA VITA CULTARALA »

PROGRAMME CULTUREL

<u>20 janvier</u>
Atelier d'écriture 14h-16h
Soirée lecture dansée 18h30
<u>FEVRIER</u>
3 : Atelier écriture Adultes et Adolescents 14h-16h
9 : Spectacle tout public « Histoires éternelles » 20h
<u>MARS</u>
17 : Atelier « Sashiko » 10h-12h
Dictée drôle et ludique avec le théâtre des 2 mains
30 : Atelier d'art plastique 10h-12h

<u>AVRIL</u>
27 : Théâtre de Boulevard 20h30
<u>MAI</u>
25 : Atelier « Sashiko » 10h-12h
<u>JUIN</u>
14 : Théâtre « Les Indiscrets » – 20h30 au CSC
21 : Fête de la musique

OCTOBRE ROSE

L'équipe Municipale remercie tous les participants qui se sont mobilisés lors de la manifestation pour OCTOBRE ROSE.
Les élus grenadois, accompagnés par la Maison de Santé, avaient souhaité réorganiser la marche rose de façon ludique et pédagogique.
Dès le samedi, la Maison de Santé du Pays Grenadois s'est installée sur le marché pour faire découvrir différents ateliers de prévention et d'information : auto-dépistage, auto-surveillance, prévention autour de l'alimentation, actes de kinésithérapie, le tout étoffé par la présence de la HOLI, association choisie comme partenaire de notre manifestation.
Le Dimanche matin, entourés et aidés de quelques élus, ce sont 288 participants qui se sont élancés de la Place des Tilleuls pour une marche de 3 à 7 km.
Cet évènement a permis de récolter 1472 € grâce aux inscriptions, à la vente de foulards et aux dons libres reversés entièrement à la HOLI.
Nous tenons à remercier les enfants de l'Accueil Péri Scolaire, les pompiers, les élu(e)s et les petites mains qui ont confectionné les foulards.

MARCHÉ DE NOËL 2023

Le samedi 23 décembre, se tenait sur la Place des Tilleuls le marché de Noël, qui malgré quelques gouttes de pluies matinales, a pu bénéficier d'un temps clément dans la journée.
Ce fut l'occasion pour de nombreux visiteurs de faire des achats de dernière minute auprès de 22 artisans et commerçants de bouche, auprès des producteurs habituels du samedi matin et des associations de parents d'élèves.

Un forgeron présent sur la place offrait la possibilité pour les petits et les grands de s'initier à la forge traditionnelle.
Le marteau sur l'enclume a résonné toute la journée !

Les enfants ont pu décorer leurs pulls pour la soirée de Noël avec Daphné Villières de l'association « Art à tout va » et s'installer confortablement avec le Père Noël devant la cheminée pour des photographies.
Ils ont également pu profiter d'une structure gonflable et déguster des confiseries de Noël.

C'est avec plaisir que le public nombreux a assisté aux chants de Noël des élèves et musiciens de Maé Portes et des adhérents de l'association « Amitiés d'Automne ».

Un grand merci à nos artistes grenadois !

Merci également au comité de Fêtes de Grenade-sur-l'Adour qui proposait une restauration sur place et du vin chaud !

GRENADE PÊCHE ASSOCIATION LANDES

Le Club de pêche de compétition, Grenade Pêche Compétition Landes, a remporté pour la seconde année consécutive le titre de Champion des Landes par équipe, il s'agit du 7ème titre remporté par le club, ce qui en fait le club le plus titré par équipe des Landes. Ce titre vient clôturer une saison 2023 très riche en terme de résultats, notre club a été présent sur l'ensemble des podiums des différentes compétitions. N'hésitez pas à nous rejoindre, page Facebook : Grenade Pêche Compétition Landes.

55 ANS DU JUDO CLUB GRENADOIS

Le 14 octobre dernier, le Club de Judo a fêté ses 55 ans d'existence. L'occasion pour les judokas grenadois de proposer une belle démonstration aux parents, aux anciens, aux amis et invités.

Pierre Rivencq, le père fondateur du club a ouvert l'évènement en judogi aux côtés de son jeune successeur Gaël Dufau et du président Ludovic Lacomme. Il a manifesté sa fierté de voir son club évoluer et son optimisme d'un avenir florissant.
La bonne humeur et le plaisir de se retrouver étaient au rendez-vous. Une centaine de personnes ont ainsi célébré cet anniversaire parmi lesquelles Eliane HEBRAUD Adjointe aux Sports et ancienne judoka grenadoise et Christophe Larrose Maire de Larrivière.
La journée s'est terminée autour d'un repas et d'une soirée dansante au centre socio culturel de Grenade.

TWIRLING BÂTON

Daphnée Halm, athlète du Twirling Club Grenadois depuis maintenant 8 ans, a pu participer les 2 et 3 décembre derniers aux sélections pour la Coupe d'Europe de Twirling Bâton 2024. Elle a su se différencier dans sa catégorie en 2 bâtons Level junior A et ira défendre les couleurs de notre pays. Elle se rendra du 10 au 14 juillet prochain à Porec en Croatie afin de grimper sur une des marches du podium européen. Rendez-vous donc l'été prochain pour suivre son aventure.

VIE ASSOCIATIVE

« LA VITA ASSOCIATIVA »

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE GASTON PHOEBUS

L'APE, composée de parents d'élèves bénévoles et motivés, met en place des évènements divers et variés afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants.
Les projets de 2024 consistent à susciter l'intérêt des familles en créant des évènements conviviaux.
Si vous avez des idées/du temps, c'est avec plaisir que nous vous intégrerons à notre équipe dynamique!
Facebook « APE Gaston Phoebus »
Mail : apegastonphoebus@gmail.com

TENNIS CLUB « LES BLÉS D'OR »

Les féminines ont pris le pouvoir !

Dans le sillage de Karine Redon, championne des Landes 2023 en catégorie 35+, vice-championne de Ligue et ayant eu le privilège de fouler la terre de Roland-Garros pour les finales nationales, elles ne sont pas moins de 61 jeunes filles et dames (sur 107 licenciés au total) à s'adonner au plaisir du tennis à Grenade. Certaines sont compétitrices, d'autres ne sont que débutantes, mais toutes font preuve d'une belle assiduité.
Mesdames, les courts des Blés d'or vous sont ouverts !

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NOTRE DAME

Vendredi 15 décembre, l'Association des Parents d'élèves a organisé son premier marché de Noël dans l'école. Ce moment convivial a permis de rassembler différentes générations. Les enfants ont animé la soirée avec une flashmob avant de décorer le sapin offert par l'association. La soirée s'est poursuivie à la cantine autour d'un repas choucroute parfaitement réussi qui a réuni 175 gourmands.
Bonne humeur et chaleur étaient au rendez-vous au sein de l'école.

VIE ASSOCIATIVE

« LA VITA ASSOCIATIVA »

BAGS ON FIRE

Le Cornhole s'installe à Grenade. Proche parent de la pétanque et du palet, ce sport très populaire aux USA, consiste à jeter 4 petits sacs sur une planche disposée à 8,20m afin de les faire tomber dans un trou. Les Bags on Fire, 1er club landais, vous proposent de découvrir ce jeu d'adresse convivial et fun. Ils s'entraînent tous les mercredis, à partir de 17h30, au club-house du football et vous donnent un 1er RDV découverte le samedi 13 avril (après-midi). Contact : bagsonfire40@gmail.com

GRENADE PÉTANQUE

2024, année du renouveau

Après 63 ans d'existence, la pétanque grenadoise s'est éteinte l'an dernier. L'histoire aurait pu s'arrêter là, mais c'était sans compter sur une poignée d'amoureux de la sphère d'acier grenadois. 2024 est donc l'année de naissance de Grenade Pétanque. Nouveau club, nouveaux dirigeants, mais le même objectif : le plaisir et la convivialité.

Amoureux de ce sport, venez nous rejoindre les après-midis au boulodrome de la piscine.

Venez nous rejoindre pour écrire l'histoire encore vierge de ce club.

Pour tout renseignement, contactez le président M. Fantin au 0634243403.

PEÑA TORO CÃRDENO

Lors de cette temporada 2023, les animations proposées par la Peña ont été riches et variées : la conférence - repas et la novillada sans picador de Maurrin, une sortie à la féria de Vic-Fezensac, la capéa lors de la Journée Festive de Grenade-sur-l'Adour ainsi qu'un voyage à la Féria des Vendanges à Nîmes ont été les animations habituelles organisées par la Peña.

Nous avons également participé aux festivités lors du passage du Tour de France à Grenade en tenant un stand de restauration. Cette journée a était une grande réussite avec une très belle ambiance et affluence !

Pour l'année 2024 , la Peña proposera toutes ces traditionnelles animations et le conseil d'administration va d'ores et déjà plancher sur les festivités du 20ème anniversaire qui auront lieu au printemps 2025.

LES AMIS DE MGR CASSAIGNE

COMMEMORATION CINQUANTENAIRE
DISPARITION MGR CASSAIGNE

Né à Grenade en 1895, Mgr Jean Cassaigne est mort le 31 octobre 1973 à Di Linh (Vietnam), lépreux au milieu de « ses chers enfants lépreux ». Pour commémorer ce cinquantenaire, *les Amis de Mgr Cassaigne* et *la Société de Borda* ont invité le 28 octobre 4 intervenants qui ont présenté sa vie, le cadre historique dans lequel sa vocation est née, comment, évêque de Saïgon, son soutien à la figure du Maréchal Pétain n'a pas été accompagné d'actes contraires à sa réputation de sainteté et comment son destin est source d'inspiration littéraire.

CLUB AMITIÉS D'AUTOMNE

L'association Club Amitiés d'Automne de Grenade sur l'Adour a mis en place un service de Transport Solidaire, à l'adresse de celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer en voiture, momentanément ou durablement.
Véritable prolongement des solidarités familiales ou de voisinage à qui il est souvent fait appel, ce service concerne toute personne, retraitée ou non, limitée dans sa mobilité et qui a besoin d'aide pour se faire transporter, pour aller faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical ou administratif, visiter un proche, participer à des activités associatives ou culturelles.

Les bénéficiaires et les chauffeurs bénévoles adhèrent au service et paient une cotisation de 5 € par an. Les conducteurs bénévoles assurent le transport en utilisant leur propre véhicule et le bénéficiaire verse au chauffeur une participation aux frais sur la base d'un tarif kilométrique fixé par l'association. Les principales destinations sont Grenade-sur-l'Adour, Mont-de-Marsan, Saint-Sever et Aire sur l'Adour.

Pour y adhérer, pour faire une demande de transport, pour être chauffeur bénévole ou pour toute information : Tél 06 61 04 79 68, mail:amitiesautomne40270@outlook.fr

D'OMBRE ET DE LUMIERE

L'association D'Ombre et de Lumière a organisé, le 28 novembre dans les locaux de l'Office de Tourisme du Pays Grenadois, son traditionnel vernissage. A la demande de Mme Le Maire, les artistes peintres ont tour à tour décrit leurs peintures exprimant ce qui les avait inspirés. Une visite intéressante, de belles œuvres délicatement agencées dans un magnifique espace. Puis un sympathique apéritif dînatoire a clos ce bon moment. N'hésitez-pas à aller découvrir cette exposition gratuite qui se tient jusqu'au 9 janvier 2024.

EHPAD DE « COUJON »

L'OSTAU DE RETIRADA « COUJON »

UN EHPAD ANCRÉ SUR SON TERRITOIRE

L'EHPAD de Coujon, initialement logement-foyer, a ouvert ses portes en 1989. Il est rattaché au Centre Communal d'Action Sociale de Grenade-sur-l'Adour, avec un budget annexe (autonome).
S'il est devenu en 2003 un EHPAD, avec une évolution du profil de ses résidents, il reste avant tout un foyer de vie, riche d'animations et de convivialité.

Qui vit à l'EHPAD ?

L'EHPAD de Coujon est habilité à accueillir en hébergement permanent jusqu'à 60 résidents dont 4 couples, dans 56 studios. Notre taux d'occupation actuel est de 88.71%, avec une majorité de femmes (87.27%).
Fin octobre 2023, 24 résidents étaient originaires de Grenade sur l'Adour, soit près de la moitié, et 16 de la Communauté de Communes (hors Grenade). Les autres résidents venaient d'autres territoires des Landes ou de départements limitrophes, dans le cadre d'un rapprochement familial, leurs proches vivant sur la Communauté de Communes du Pays Grenadois.
La moyenne d'âge de nos résidents est de 88 ans, la plus jeune ayant 62 ans, le plus âgé 101 ans !
Si la durée moyenne de présence est de 4 ans, nos plus anciens résidents nous ont rejoints il y a déjà 17 et 23 ans.
Notre établissement n'est pas intégralement clôturé à ce jour et se veut très ouvert. Ainsi, il ne nous est pas possible actuellement de recevoir des personnes présentant des troubles du comportement et/ou des risques de déambulation trop importants.

Qui travaille à l'EHPAD ?

Comme nos résidents, la majeure partie de nos agents vit sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, voire au cœur de Grenade.
Une cinquantaine d'agents œuvre au quotidien auprès de nos anciens, dont près de 58% de titulaires et 6 postes adaptés pour des raisons médicales.

Les métiers sont divers : médecin, infirmière, aide-soignante, psychologue, animatrice, agent d'entretien, cuisinier, agent social, agent administratif.

Qui finance l'EHPAD ?

L'EHPAD de Coujon est un établissement public. Son prix de journée est l'un des plus bas du département et les résidents peuvent bénéficier des APL en fonction de leur niveau de ressources.

Ses trois sources de financement sont uniquement :

- Le prix de journée fixé par le Conseil départemental, payé par les résidents et/ou leur entourage et/ou le Conseil départemental dans le cadre de l'aide sociale,
- Le Conseil départemental dans le cadre de la dépendance et du soutien très important aux EHPAD, notamment en ces temps difficiles pour tous,
- L'ARS de Nouvelle-Aquitaine pour les soins, avec également un soutien accentué pour traverser la crise financière actuelle des EHPAD.

UN EHPAD ANCRÉ SUR SON TERRITOIRE (suite)

Afin de pouvoir proposer de nouvelles activités, des stimulations diversifiées, du matériel de qualité et/ou innovant pour le confort des agents et des résidents (rail de transfert dans chaque chambre par exemple), l'EHPAD répond régulièrement à des appels à projets ou des appels à candidatures de l'ARS ou du Conseil départemental.

Il commence également à postuler à des appels à projets proposés par des fondations privées.
Ainsi, en cette fin d'année 2023, 3 appels à projet ont été déposés dans le cadre des actions de prévention en EHPAD (ARS) sur les thèmes de la prévention des chutes, de la iatrogénie et de la dénutrition ; notre candidature a été retenue pour la dernière thématique.

Nous attendons également un retour pour l'appel à projet du Mécénat Primonial REIM Care (Praemia Healthcare) pour l'aménagement de l'espace vert devant l'EHPAD.

Pour mi-janvier 2024, dans le cadre de l'appel à projet de la Conférence des financeurs (porté par le Conseil départemental), nous proposerons 5 initiatives : poursuite de la musicothérapie, mise en place de médiation animale et d'art-thérapie, poursuite de soins esthétiques pour les résidentes qui le souhaitent, proposition de séances en piscine pour profiter de l'installation de Soélo à St-Maurice-sur-l'Adour.

Quels sont les projets pour 2024 ?

Pour bien finir 2023, les déjeuners résident/famille ont repris, et nos aïeux ont pu profiter pour la première fois d'un *haille de nadau*, accompagné par les chants du Club de l'Amitié d'Automne ce mardi 19 décembre… Nous avons poursuivi avec le repas gastronomique partagé entre nos résidents et agents (92 personnes présentes), proposé par nos cuisiniers et animatrice ce jeudi 21 décembre.

Fort de l'enquête sur les valeurs de l'établissement adressée à une centaine de personnes (résidents, familles, partenaires) en octobre 2023, l'EHPAD souhaite axer tout son projet autour de la bientraitance, avec 3 orientations d'animation : les traditions (activités saisonnières, repas à thème…), la culture (sorties culturelles, animations sur les régions, animations avec l'association La Grange, réflexion en cours sur des liens possibles avec l'école de musique et la médiathèque…), le lien avec la Nature (présence régulière de Balou - jeune chien très affectueux -, médiation animale, réflexion en cours sur une animation « jardinage », démarche de développement durable…).

Par ailleurs, la Direction de l'EHPAD souhaite davantage communiquer sur son activité et encourager les résidents à rester acteurs de leur autonomie et du territoire, en proposant des sorties en lien avec les actualités et les partenaires (rassemblements avec l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement, le RAM, sorties au Fair Play, participations aux élections ou événements nationaux, ainsi qu'aux fêtes communales par exemple).

Des réponses ont été apportées à des demandes des résidents pour agrémenter leur quotidien: un écran permet de communiquer chaque jour sur l'actualité de l'établissement ; un distributeur de boissons chaudes sera mis à disposition par l'entreprise DAServices de LARRIVIERE courant janvier et un véhicule 5 places équipé pour le transport d'un fauteuil remplacera l'actuelle voiture « classique » à compter de début 2024.

EHPAD DE « COUJON »

L'OSTAU DE RETIRADA « COUJON »

LES ACTIVITÉS

En 2023, parmi les nombreux projets mis en place par l'EHPAD, la plupart n'ont été possibles que grâce au financement accordé par le Conseil département dans le cadre des actions de prévention de la perte d'autonomie et du plan bien vieillir :

- Des séances de gym douce avec l'association Siel Bleu 2 fois par semaine,
- De la musicothérapie et de la sophrologie 1 fois tous les 15 Jours,
- La venue de la ferme en balade 1 fois par mois,
- Des ateliers peinture, poterie et gascon avec l'association La Grange,
- Des ateliers café des aidants tout ça en lien avec le territoire et le CIAS du pays grenadois.

D'autres animations sont proposées, notamment les olympiades inter établissements où l'EHPAD a remporté cette première édition, des sorties au café et au Centre Commercial du Grand Moun sont organisées régulièrement avec les résidents, notre sortie annuelle au restaurant, cette année au domaine de Marquestau à Hontanx et sans oublier l'écriture collaborative de la gazette mensuelle.

RAPPEL À L'ORDRE

NOUVEAU

Dans un objectif de prévention de la délinquance, la commune de Grenade-sur-l'Adour a signé une convention avec le parquet de Mont-de-Marsan, afin d'autoriser Mme le Maire à procéder à des « rappels à l'ordre » pour des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publics :

- Troubles du voisinage,
- Absentéisme scolaire,
- Présence constatée de mineurs non accompagnés dans les lieux publics à des heures tardives,
- Accidents aux abords des établissements scolaires, Incivilités,
- Atteintes légères à la propreté publique,
- Mineurs trouvés en état d'ébriété ou en train de consommer de l'alcool sur la voie publique,
- Non-respect des arrêtés municipaux,

à l'exception des crimes et délits qui restent de la compétence du Parquet.

Ce rappel à l'ordre pourra s'adresser, tant aux personnes majeures que mineures (accompagnées de leurs représentants légaux).

Le parquet sera dans un premier temps saisi et après avis favorable, la personne concernée par le rappel à l'ordre sera convoquée en mairie, par Mme le Maire, pour règlement du litige. Un compte-rendu de cet entretien sera adressé au procureur de la République.

SÉCURITÉ

« LA SÉGURETAT PUBLICA »

RAPPEL À L'ORDRE (exemple)

NOUVEAU

Des graffitis ont été constatés en juin 2023 sur différents lieux de la commune : Tribunes Rugby, Toilettes Publiques, Arrière du DOJO avec toujours comme inscriptions une abeille, une fleur et une couronne.

Grâce à notre vidéo protection du Gymnase et du Dojo, il est apparu que deux jeunes individus se sont exercés à leurs talents de dessinateurs sur les infrastructures communales. Cependant, le fait de tracer des inscriptions, des signes ou des dessins, sans autorisation préalable, sur les façades, les véhicules, les voies publiques ou le mobilier urbain est un délit prévu à l'article 322-1 du Code Pénal et il peut être puni de 3 750 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général.

Notre Policier Municipal a pu identifier les individus. En effet, la vidéo protection sert à constater la commission d'infraction et les auteurs de celle-ci.

L'identification des protagonistes est une autre étape dans l'enquête. Plus difficile encore, car il faut avoir une bonne connaissance du terrain et des administrés.

Nous avions un temps imaginé que lesdits auteurs allaient réparer eux-mêmes leurs tags. Cependant, en collaboration étroite avec le TJ de Mont-de-Marsan, les auteurs n'avaient pas 14 ans au moment des faits, il fut donc impossible de les faire travailler.

Ils ont donc été convoqués par Madame le Maire et Monsieur PEDEHONTAA adjoint à la Sécurité pour un rappel à l'ordre en bonne et due forme.

A l'instar du principe « Pollueur-Payeur » du Code de l'environnement, nous leur avons adressé à ce moment-là un devis de réparation du bien.
Une fiche de correspondance notifiant le rappel à l'ordre a été envoyée en suivant au TJ de Mont-de-Marsan.
Le 15 Novembre, Une entreprise locale est venue faire l'enlèvement des inscriptions en utilisant un produit décapant contre les graffitis.
La vidéo protection est un outil de travail indéniable. Ces mêmes faits qui auparavant ne pouvaient pas être rattachés à des auteurs auraient coûté chers aux contribuables Grenadois.

Avant nettoyage

Après nettoyage

CAMPING DE MON VILLAGE

Les professionnels de l'hôtellerie de plein air sont unanimes : le tourisme itinérant a de beaux jours devant lui.

Conscient de ce constat et désireux de trouver une solution économique pérenne pour le camping municipal, c'est en 2021 que le Conseil Municipal a souhaité lier un partenariat avec la Société CAMPING-CAR PARK.
Cette société leader avec aujourd'hui plus de 685 000 touristes européens clients du réseau, est en capacité d'analyser leur séjour, leurs habitudes de consommation et de ce fait, peut aider la Commune partenaire à mieux cerner les choix d'investissements les plus judicieux pour leur aire dédiée aux camping-cars.

Soucieux toutefois de préserver l'historique de notre camping et de ses habitués, la municipalité à fait le choix d'assurer également, comme par le passé, l'accueil des caravanes et tentes.

Après une réouverture du camping fin juillet 2021, le constat que nous pouvons faire aujourd'hui est très positif et les quelques chiffres qui suivent en sont le témoin.
Le nombre de nuitées en 2022, qui est la première année de référence, s'est élevé à 4 515, pour atteindre presque 6 000 en 2023, avec 14 648 touristes dont 21,23 % d'étrangers (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni…).

Les retombées indirectes sur le territoire sont estimées à 257 796 € pour l'année 2023. Environ 2 600 € de Taxe de séjour vont être reversés à la Communauté de Communes.

En ce qui concerne la Commune et nos finances, la mise en route de ce projet n'ayant mobilisé que peu de moyens, le constat est tout aussi positif.

En 2022, Camping-Car Park a reversé 9 082 € à la commune et la fréquentation en très nette augmentation en 2023 (+ 33 %) laisse présager une rétrocession de l'ordre de 12 000 € pour cette année.

Afin de renforcer l'attractivité de notre camping, quelques aménagements complémentaires seront examinés à l'occasion du prochain débat municipal sur les orientations budgétaires 2024.

5859
Nombre de nuits enregistrées

14648
Nombre de touristes ayant séjourné sur l'aire

21,23%
Part de la clientèle étrangère

257796
Retombées indirectes pour le territoire

INFORMATIONS DIVERSES

« ENDICAS »

LOGICIEL ENFANCE

A compter du 8 janvier, un nouveau logiciel de pointage et de facturation sera mis en place pour les enfants fréquentant la restauration scolaire et/ou l'accueil périscolaire, sans changement de tarifs pour cette année scolaire. Le mode de fonctionnement pour les inscriptions reste également inchangé jusqu'aux vacances de printemps.

Par la suite et à compter du mois d'avril, afin de faciliter et alléger les démarches administratives, les inscriptions et les paiements se feront en ligne, sur un « portail famille » qui sera commun à la Maison de l'enfance, l'Espace jeunes, l'école de musique et la commune (restauration scolaire et APS).

Des informations précises seront communiquées en temps opportun aux familles concernées.

TRIBUNE DE L' OPPOSITION « TRIBUNA DE LA CONTRALISTA »

Légère déception lors de la désignation des grands électeurs pour les Sénatoriales 2023... aucune ouverture vers l'un des trois élus de l'opposition !!! Pour mémoire lors de la précédente édition nous avions laissé une place.

Bienfaisant retour à la normale, à l'approche des Fêtes, après la scabreuse expérience de ''circulation douce ''dans notre petite ville. Commerçants, Locaux et Automobilistes des villages environnants, au bord de la crise de nerfs, ont retrouvé le sourire !!! Sans nier l'intérêt de ces tests, la date et la méthode ne nous avaient pas parus opportuns.

Bonne Fêtes à tous.

VŒUX À LA POPULATION

REPAS DES AÎNÉS

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Recensement de la population 2024
www.le-recensement-et-moi.fr

Cette année, Grenade-sur-l'Adour, réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire.** Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies…
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements…

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 18 janvier 2024 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice internet vous seront remis prochainement dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.
Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit :** ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Mme Corinne LESBARRERES à la Mairie 05.58.45.45.11.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

NOS AGENTS RECENSEURS :

Isabelle

Frédéric

Amélie

Jean-Luc

Laura

LE CARNET

« LO CUADERNET »

ÉTAT CIVIL du 1er JUILLET au 15 DÉCEMBRE 2023

FLORES Maya, Alyssia, Anabelle

CORMAN Jules, Timéo

PANTEL Lyzio, Simon, Tigane, Louis

DURU Ana, Louise

BEAURAIN Ori, Merlin, Timoïse

LAMOTHE Salomé, Joséphine, Denise

FELICIO-BENTES Tânia, Lou

RECAGNO Jimmy

MANAC'H Elodie, Eugénie, Marie et **RESTOUX** Clément, Pierre, Emile

POYET Bernadette et **GÉVAUDAN** Stéphane, Abel, André

DUFOUR Emilie, Pascale et **ARMAND** Cyril

ROUGET Françoise, Aleth, Marie

LAZOU Marie, Françoise

CASTAIGNOS Georges, Guy

COLLEAU Sabrina

FERNANDES PROENÇA Duarte

CLAVÉ Robert, André, Georges

LARRAZET Clotilde, Félicie

GRAND Marie

BARBAN Michel, Gabriel, Gaston, Louis

LECERF Guy, Gérard, François, Valéry, Georges, Dimitri, Désiré

CLAVERIE Jean

CABANNES Jeannine, Marie, Georgette

LAMOTHE Christine

LA PAGE GASCONNE

« LA HUELHA EN GASCON »

AMISTAT

Refrain

Amistat amistat

Qu'es la flo la mei bera
Qu'es l'arralh e lo blat
L'imortella de néu
Qu'es l'estèla deu céu
Et l'esper de la terra
Doce flor de joenessa
Su sendèr calhabut

Couplet

Entau monde en susmaute
Enta uei enta doman
Tau malau qui mei nos maute
Enta ua punhat de man
Enta l'omi shens estaca
Tau qui tire shens laré
Tau printemps qui s'en escape
Entau jutjament darré

Vous pouvez retrouver l'air de cette belle chanson Ecrite par Monsieur Louis Mandère sur youtube. Tapez Amistat chanson gasconne et c'est le groupe Los de Boucarot

LA PASSEM

LA PASSEM

Relais pedèstre shens classificacion, qui trauca Gasconha pendent montuns dias e nueits shens nat cès. Lo "**LIGAM**", testimòni simbolizant la lenga, qu'ei transmetut de man en man tot lo long deu trajècte. Que contien un messatge guardat secret qui serà desvelat a l'arribada !

Relais pédestre sans classement, Le Passem traverse la Gascogne tous les deux ans, de jour comme de nuit, sans s'arrêter. Le "LIGAM", témoin symbolisant la langue, est transmis de main à main tout au long du parcours. Il contient un message tenu secret qui sera dévoilé à l'arrivée !

Financèm projèctes tà la lenga

Finançons les projets pour la langue

Cada quilomètre deu trajècte qu'ei venut simbolicament : **crompèm quilomètres, entà permèter lo finançament de projèctes en favor de la lenga !**

Chaque kilomètre du parcours est vendu symboliquement : achetons des kilomètres, pour permettre le financement de projets en faveur de la langue !

Siam vededers Soyons visibles

Que correm, que cantam, que dançam. Amassem-nse entà amuishar lo noste estacament a la Lenga Nosta, dens un ambient esportiu e festiu !

Courons, chantons, dansons. Rassemblons-nous pour montrer notre attachement à la langue nosta, dans une ambiance sportive et festive !

WWW.LAPASSEM.COM
ligamsligams@gmail.com
ligams ligams
ligamsligams
ligams ligams
ligams ligams

Siatz los de qui cau !

LA PAGE GASCONNE

« LA HUELHA EN GASCON »

JUGEMENT POUR LA LANGUE GASCONNE

Traduction en français «PLEITEI PER LA LENGA» ***Auringleta n°6***

Ou sommes nous passés, Gascon du vingtième siècle ?
Ou sommes nous, Gascon qui parlaient gascon ?
Petit à petit cette génération s'en va
Elle a oublié sa langue gasconne.

Mais l'oublier totalement n'est pas une chose aisée
Car il revient toujours aux lèvres des mots et des expressions
Proverbes, contes, histoires et chansons.
Tout ce qui a fait notre beau parler gascon.

Laissons- les revenir, aidons notre mémoire
Pour en retrouver d'autres encore et encore.
Ne le gardons pas pour nous, faisons en profiter
Les enfants et les jeunes de notre siècle.

Ainsi nous sauverons notre belle langue,
Il ne faut plus avoir honte de la parler,
Mais au contraire soyons fiers de notre langue,
Ainsi nous sauverons notre belle langue.

Pierre Bedat

COMME UN PREMIER APÉRITIF…

Traduction en français «Com un permèr apetitiu…» ***Auringleta n°6***

Comme un premier apéritif..
Résine
Résine dans le pot
Résine de notre lande
Les bonnes odeurs.
Aller boire l'eau de pluie
D'un pot comme un éclair
C'était chose défendue.

Ce souvenir si étrange
Soulevait en moi
Le rideau de l'oubli de la langue :
Il a le gout de la résine ……

GRENADE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (Partie 1)

La fin du XVIII° siècle engendra de nombreux bouleversements pour la France. En 1789, les Révolutionnaires renversèrent l'ordre établi par la monarchie absolue et le Tiers-Etat imposa une représentation nationale. Les députés réorganisent l'administration du pays : les départements et les communes sont créés. Chaque département est divisé en districts qui eux-mêmes sont divisés en cantons. Les communes correspondent à la plus petite circonscription administrative du pays. Elle est dirigée par un conseil municipal élu et un maire. Une fois encore, l'Histoire Nationale trouva un écho dans l'histoire locale, Grenade ne fût pas en reste. Dans le département des Landes, la commune appartient au district de Saint-Sever.

Une commune antipatriotique ?

Lorsque la Révolution française et tous les changements de gouvernement se mettent en place, un Comité de Surveillance Cantonal est mis en place. Ses membres sont chargés de surveiller que les mesures prises par le pouvoir soient efficientes. Cependant, les archives départementales montrent que la ville a parfois rencontré quelques difficultés à mettre en place les règles des révolutionnaires.

L'une des premières cibles des Révolutionnaires est l'Eglise et son clergé. En effet, les Révolutionnaires ouvrent la chasse à l'obscurantisme religieux au profit de la Raison. La loi du 25 floréal obligeait tous les prêtres du canton à se rendre au chef-lieu de district afin de prêter serment à la Constitution civile et de jurer fidélité à la Nation. Ceux qui refusaient étaient dits « réfractaires ».

Ainsi, le 30 mai 1792, le Directoire du département des Landes dresse un portrait houleux de la ville. Ainsi on peut lire ces mots « *L'arrêté du 7 mai*

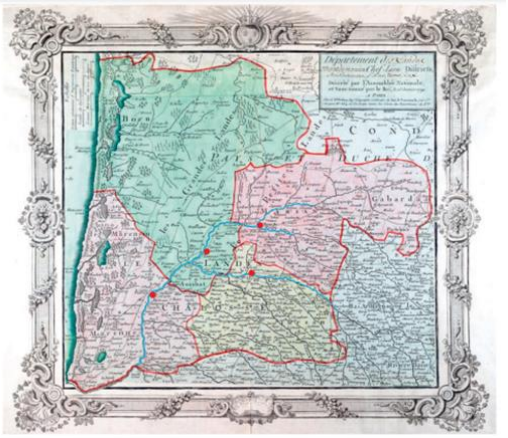

courant était sans exécution dans la ville de Grenade de la part des prêtres insermentés et perturbateurs qui s'étaient réunis et paraissaient avoir le dessin d'y former un foyer de contrerévolution, […] ils portaient le peuple à insulter le fonctionnaire public qui y était établi par les autorités constituées […] » D'après cette déclaration, il semble que les grenadois étaient hostiles au nouvel ordre établi. Des poches cléricales semblaient exister. A Grenade, comme ailleurs, le poids des religieux et de la noblesse était important et soudait les habitants.

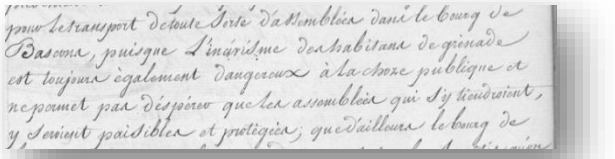

Le Directoire landais accuse dans sa déclaration, la municipalité de ne pas avoir agi et les élus sont suspectés d'avoir couvert ces agissements. Une surveillance étroite est alors mise en place. Pire, dans une audience du mois de novembre 1792 on peut lire que la municipalité s'est vu transférer son organe décisionnaire à Bascons. Les députés de Grenade se retrouvent alors sous la tutelle de la commune voisine de Bascons « *puisque l'incivisme des habitants de Grenade est toujours également dangereux à la chose publique et ne permet pas d'espérer que les assemblées qui s'y tiendraient y seraient paisibles et protégées ; que d'ailleurs le bourg de Bascons offre toutes les commodités et toutes les suretés qu'on peut désirer* ».

GRENADE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE (Partie 1) suite

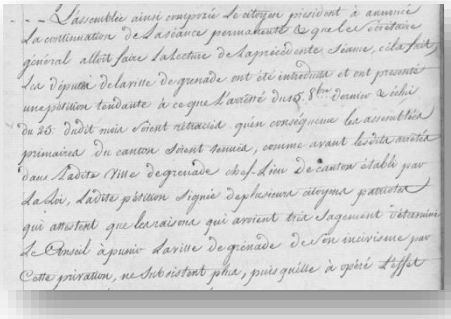

Les audiences auprès du comité départemental qui se suivent montrent que les députés grenadois ont fait appel de cette décision à plusieurs reprises. Une pétition a même été apportée aux membres du Directoire. Cette pétition « *signée de plusieurs citoyens patriotes [qui] attestent que les raisons qui avaient très sagement déterminé le Conseil à punir la ville de grenade de son incivisme […] ne subsistent plus* ».

L'honneur est sauf, Grenade retrouve ses libertés et ses conseils constituants chargés de mettre en œuvre les apports révolutionnaires. L'heure est à l'apaisement, les grenadois démontrent leur engagement auprès des nouvelles valeurs mises en place au nom de l'égalité des citoyens et de la fraternité. Le 21 septembre 1792 nait la République une et indivisible. Elle attend de ses citoyens un total engagement envers l'œuvre républicaine.

Rapidement, les religieux de la ville et des alentours se cachent ou s'exilent. Ainsi, le Curé de Grenade, son vicaire, trois moines Capucins gagnèrent l'Espagne.

Un espace public remodelé

Désormais, Grenade remise dans le rang des réformes révolutionnaires, intégra les différents changements. Son patriotisme s'accompagne d'une laïcisation de l'espace public.

Ainsi, l'église de Grenade comme les autres lieux religieux se retrouve désacralisée. Elle servit de grenier à blé ainsi que de lieu de réunion publique. A d'autres moments l'église put également servir de halle de commerce. Les commissaires de la République passèrent également par-là, vendant aux enchères objets et mobiliers en tout genre.

La fin de l'Ancien Régime a mis à mal les finances publiques. Les caisses de la ville étaient vides. Christophe Parabère, premier maire de la commune tenta entre 1693 et 1695 de rétablir les finances mais c'était peine perdue. Les années qui suivirent n'arrangèrent rien, la pression fiscale de la monarchie était trop forte. Ainsi, pendant la période révolutionnaire, la commune connaissait toujours des problèmes de trésorerie, le Corps municipal devait trouver de l'argent, il y avait urgence et la population ne pouvait pas payer. La solution fut trouvée : la halle municipale fût démolie. Les archives attestent que le charpentier de la commune Jean Barrère effectua les travaux. Les matériaux furent mis en vente. Ainsi la halle mais aussi les cloches de l'église accrochées sous le campanile disparurent.

L'espace public se para également d'un symbole des nouvelles valeurs de la République. Des arbres de la Liberté trônèrent dans la ville. Ces derniers symbolisaient le renouveau mais aussi la concorde républicaine autour des valeurs de fraternité et d'égalité. Ces arbres étaient traditionnellement décorés aux couleurs de la République, parfois coiffés de bonnets phrygiens, symbole de liberté. Les patriotes se reconnaissaient en s'appelant Citoyen. La République était en marche.

Sources :

Archives départementales des landes en ligne :

- délibérations et arrêtés du Directoire, 4L4
- délibérations et arrêtés du Directoire, 3L3https://francearchives.gouv.fr/fr/article/128219233
- https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/
- Loi du 22 décembre 1789 votée à l'Assemblée constituante (articles 1,2,3,5,7)
- MEYRANX L.B, *Grenade sur l'Adour, monographie*, Res Universis, 1898.

ERREURS DE TRI

KIT MANIFESTATIONS

Réduction des déchets : le Sictom du Marsan vous accompagne pour tous vos évènements
De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année, générant quantité de déchets. Afin de réduire leur impact environnemental, le Sictom du Marsan vous accompagne dans l'organisation de vos manifestations, et met à disposition gratuitement plusieurs outils de réduction des déchets.

Afin d'accompagner au mieux les structures organisatrices et leur permettre de proposer des solutions de tri et de réduction des déchets, le Sictom du Marsan a crée un Kit de Manifestation Responsable. Ce kit, mis à disposition gratuitement le temps d'un événement, se compose des éléments suivants :

- Gobelets réutilisables : ils limitent les déchets et améliorent la propreté des espaces festifs. Conditionnés en caisse réutilisable de 400 gobelets.
- Supports de tri mobile : ils favorisent le tri de la part des bénévoles et/ou des participants. Supports bi-flux ordures ménagères et sélectif.
- Bacs de transfert pour le verre : ils contribuent au stockage du verre en vue de l'acheminer jusqu'à la colonne la plus proche.
- Affiches consignes de tri : ils rappellent les consignes pour faciliter le geste de tri de la part des bénévoles et participants.
- Sacs jaunes : ils permettent la collecte de tous les emballages destinés au tri sélectif dans un sac.

Pour réserver ce kit, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site internet du Sictom : www.sictomdumarsan.fr, onglet Prévention, puis Kit de Manifestation Responsale. Une fois la demande reçue, elle sera validée par un agent du syndicat directement par mail.
L'ensemble du matériel est à récupérer ensuite au siège du Sictom (1038 route du Marcadé à Saint-Perdon), sur un créneau horaire choisi lors de la réservation. Le retour se fait au même endroit, le premier jour ouvré après l'évènement.
La mise à disposition du kit se fait à titre gracieux. Pour les gobelets, le syndicat prend à sa charge les coûts de lavage. Seuls les gobelets non restitués seront facturés aux organisateurs, au tarif de 1€ par gobelet manquant. Concernant le reste du kit, une facturation pour dégradation pourra être appliquée conformément à la charte de fonctionnement.

Gobelets réutilisables

Affiche consignes de tri

Support de tri mobile

Bac de transfert pour le verre

Sacs jaunes

La municipalité de Grenade-sur-l'Adour
vous souhaite une belle année 2024